

Accès à l'eau pour tous :

Quand la droite sacrifie un droit humain pour des postures partisanses...

La proposition de loi visant à la mise en œuvre effective du droit à l'eau potable et à l'assainissement, dont j'ai été rapporteur, a été adoptée le 14 juin 2016 à l'Assemblée nationale mais n'a pas été adoptée par le Sénat lors de la séance du 22 février dernier. C'est une immense déception, partagée par le collectif d'associations à l'origine de ce texte.

Quatre ans de travail, des centaines d'heures d'auditions et de nombreuses rencontres d'experts, de représentants de collectivités, d'associations, d'entreprises, ont ainsi été réduits à une séance durant laquelle les sénateurs des Républicains ont brillé par leurs postures partisanses et leurs commentaires affligeants, quand en face les sénateurs des autres groupes (l'écologiste Ronan Dantec et le socialiste Philippe Madrelle notamment) leur parlaient d'humanité et de dignité.

Dans notre pays, on estime que plus d'un million de ménages ont du mal à payer leur facture d'eau et près de 150 000 personnes sont privées d'un accès direct et matériel à l'eau et à l'assainissement. La proposition de loi contenait des avancées sociales majeures qui auraient placé la France à la pointe de l'accès à l'eau pour tous.

Fait rare, ce texte était transpartisan : il a été soutenu par des députés et sénateurs de quatre groupes politiques mais cela n'a pas suffi à contrebalancer les traditionnels clivages politiques... C'est à la droite, et au poids des lobbys de l'eau qui ont travaillé contre ce texte, que l'entière responsabilité incombe. La proposition de loi apportait pourtant des réponses concrètes à travers huit articles que les sénateurs ont supprimé un par un, y compris l'article 1 qui inscrivait concrètement dans la loi française le droit à l'eau potable et à l'assainissement pour tous.

Au vu de l'investissement et des solides propositions fournies par ceux qui ont adhéré aux valeurs de cette loi, je veux remercier la Fondation France Libertés et son directeur Emmanuel Poilane, la trentaine d'associations qui a été à l'origine du texte (Coalition Eau, Secours Populaire, Secours Catholique, France nature Environnement, etc.), les députés cosignataires de la proposition de loi au-delà des groupes politiques (Jean Glavany, Marie-George Buffet, François-Michel Lambert, Bertrand Pancher, Jean-Paul Chanteguet, Martine Lignières-Cassou, Stéphane Saint-André), la centaine de parlementaires qui a soutenu son inscription à l'ordre du jour du Sénat, ainsi que toutes les personnes qui ont travaillé sur ce texte. Cet échec ne nous empêchera pas de poursuivre notre juste combat en faveur des plus défavorisés.

Comme l'écrit Erik Orsenna : « *Au commencement de toute humanité est l'eau. Au commencement de toute dignité, de toute santé, de toute éducation, de tout développement. Dans l'ordre des priorités, rien ne précède l'accès à l'eau.* »

Michel Lesage, le 23 février 2017